

**9ème Concours pour Jeunes Saxophonistes  
Extrait de règlement - SOLISTE**

*Ceci constitue un extrait du règlement.  
Le règlement complet pourra être consulté sur le site internet [sax.dinant.be](http://sax.dinant.be)  
à partir du 20 octobre 2024.*

Toutes les épreuves ont lieu à Dinant (Centre Culturel de Dinant – Salle Bayard) et sont accessibles gratuitement au public. L'accueil des candidats se fait dans les locaux du Conservatoire de Musique de Dinant. A l'exception de la catégorie « préparatoire », le concours comprend une phase éliminatoire, puis une finale réservée aux 12 candidats les mieux classés de chaque catégorie.

Calendrier :

- 01<sup>er</sup> novembre 2024 : ouverture des inscriptions
- 31 décembre 2024 (minuit) : clôture des inscriptions
- 01<sup>er</sup> au 03 mars 2025: éliminatoires des catégories inférieur, moyen et supérieur
- 08 et 09 mars 2025 : catégorie préparatoire et finales des autres catégories

**Inscription :**

Pour s'inscrire, il faut répondre à (au moins) une des conditions suivantes :

1. être de nationalité belge ou luxembourgeoise
2. être domicilié en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg
3. suivre une formation pour le saxophone (année académique 2024-2025) en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg.

**A l'exception des étudiants diplômés ou inscrits dans une classe de saxophone de l'enseignement musical supérieur.** Les « Jeunes Talents » sont toutefois admis.

Le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur [sax.dinant.be](http://sax.dinant.be).

Un même candidat ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Le candidat mineur est inscrit par ses parents ou son représentant légal.

Le droit d'inscription s'élève à 40 € (non remboursable en cas de désistement).

La liste des documents à fournir lors de l'inscription est consultable sur [sax.dinant.be](http://sax.dinant.be).

Après le 31 décembre 2024, aucune modification du bulletin d'inscription ne sera admise.

**Après vérification des informations fournies, la direction du concours confirme ou infirme l'inscription par e-mail, au plus tard le 30 janvier 2025.**

La Direction du Concours, pour des raisons d'ordre pratique, se réserve le droit de limiter le nombre de candidats par catégorie. Dans ce cas, les candidatures seront prises en compte par ordre chronologique de soumission, et les candidats non retenus se verront rembourser le montant de leur inscription.

Catégorie	Age limite (au moment de l'inscription)	Durée max de l'épreuve (accord compris)	Imposés Epreuve éliminatoire	Imposés Finales
Préparatoire	10 ans (soit né après le 01/01/2014)	5 minutes	<i>Le Marchand de Sable - Romain ZANTE</i> Disponible gratuitement Demande à adresser à : <a href="mailto:competition@sax-dinant.be">competition@sax-dinant.be</a>	
Inférieur	13 ans (soit né après le 01/01/2011)	7 minutes	<i>Meridium</i> Willy BAUWERAERTS Editions Golden River Music	<i>Play On!</i> Tom HONDEGHEM Editions Golden River Music
Moyen	16 ans (soit né après le 01/01/2008)	11 minutes	<i>Petit Voyage en Sicile</i> Marie-Claire HOUBION Editions Delage Musique	<i>Six For - (Parties 1, 2, 4, 6)</i> Ludwig DELECLUYSE Editions Golden River Music
Supérieur	<b>Pas de limite d'âge. Si plus de 18 ans (soit né après le 01/01/2006), voir condition d'inscription n°3.</b>	15 minutes	<i>Au Cœur de la Cité Ardente - (Parties 1, 4, 5)</i> Michel LECLERC Editions Bayard-Nizet	<i>Evasion</i> Francis LAPERTEAUX Editions Andel

### **Remarques importantes :**

- Chaque prestation comprend, dans le temps imparti et dans cet ordre :
  - l'œuvre imposée, avec piano, à interpréter dans son intégralité ;
  - une/des œuvre(s) ou partie(s) d'œuvre(s) au choix, avec ou sans piano.
- Aucune œuvre ou partie d'œuvre, imposée ou au choix, jouée lors de l'épreuve éliminatoire ne peut à nouveau être jouée lors de la finale.
- Pour toutes les épreuves, le candidat a le choix du type de saxophone.
- Seul le piano accordé au La 441 Hz est admis comme instrument d'accompagnement. Aucun artifice technique extérieur ne peut modifier le piano (doigts sur les cordes, cartons, pinces...).
- Le candidat engage un pianiste accompagnateur et, s'il le souhaite, un tourneur de pages.
- Un temps de répétition, d'une durée égale pour tous les candidats d'une même catégorie, est prévu avec le pianiste, juste avant le passage sur scène.
- A chaque épreuve, le candidat se munit de partitions (imprimées ou numériques) conformes aux dispositions de la loi belge relative au droit d'auteur et aux droits voisins ainsi qu'à ses arrêtés d'exécution.

<b>FESTIVAL des ENSEMBLES</b>
-------------------------------

**Vous êtes un ensemble de saxophones et vous désirez être sélectionné par un jury professionnel pour vous produire à Dinant dans le cadre du 9<sup>e</sup> Concours pour Jeunes Saxophonistes ? Inscrivez-vous dès maintenant et tentez de décrocher cette opportunité unique !**

Pour pouvoir s'inscrire, l'ensemble doit compter au moins 3 saxophonistes, amateurs ou professionnels. L'ensemble peut être accompagné par d'autres musiciens pour autant que cela ne représente pas plus de 20% des exécutants. L'ensemble doit avoir son siège social ou son lieu de répétition en Belgique ou au Grand-Duché du Luxembourg.

L'ensemble s'inscrit en ligne sur [sax.dinant.be](http://sax.dinant.be), à partir du 01 novembre 2024. Les inscriptions sont clôturées le 31 décembre 2024 à minuit. Les frais d'inscription s'élèvent à 10 € (non remboursables en cas de désistement). La liste des documents à fournir lors de l'inscription est consultable sur [sax.dinant.be](http://sax.dinant.be).

Lors de l'inscription, l'ensemble fournit une vidéo de sélection (640 x 480 pixels minimum, format mp4 exclusivement) à destination du jury. Cette vidéo n'excédera pas 6 minutes et devra comporter une brève présentation de l'ensemble ainsi qu'un ou différents extraits musicaux représentatifs. Elle peut être créative et originale.

Les ensembles sélectionnés seront contactés par e-mail au plus tard le 30 janvier 2025 pour définir leur date et heure de prestation, d'une durée de 30 minutes maximum (programme au choix/libre), qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 9 mars 2025 au Centre Culturel de Dinant – Salle Bayard. Les frais de déplacement seront à charge de l'organisateur. Au terme de sa prestation, chaque ensemble recevra les conseils et commentaires éclairés du jury. Les ensembles qui se distingueront auront la chance d'être invités par l'Association Internationale Adolphe Sax à se produire lors d'une de leurs manifestations ultérieures.